

COMMUNE DE CUBIÈRES - LOZÈRE

NOTE DE PRESENTATION

DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif. La présente note répond à cette obligation.

Pour mémoire, le compte administratif :

- Est établi en fin d'exercice par le Maire,
- Est le bilan financier de la commune. Il rend compte des opérations budgétaires exécutées.
- Rapproche des prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives, en dépenses et en recettes, pour les deux sections,
- Se présente de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présenter les résultats comptables de l'exercice.

Le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- La section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
- La section d'investissement qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles présentées par le Trésorier dans son compte de gestion. Le compte administratif 2023 a été voté le jeudi 11 avril 2024 par le conseil municipal.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL CUBIERES 2023 - NOMENCLATURE M14

I- La section de fonctionnement

1.1 Résultat

a) Résultats de fonctionnement pour l'année 2023

Recettes de fonctionnement	385 289,83€
Dépenses de fonctionnement	290 174,32€
Résultats de l'année 2023	95 115,51€

1.2 Analyse

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des divers services communaux notamment :

1.2.1 - les charges à caractère général (Chapitre 011)

Ce chapitre contient toutes les dépenses relatives aux bâtiments communaux, à l'énergie, aux frais de communication, aux contrats de maintenance et prestations de service, aux assurances, aux achats de petits matériels et d'entretien courant, aux fournitures administratives et scolaires, aux fêtes et cérémonies, à l'impression du bulletin municipal, aux taxes foncières payées par la commune, ...

Pour 2023, les dépenses au sein de ce chapitre s'élèvent à 133 730,35€.

1.2.2 - les dépenses de personnel (Chapitre 012)

Ces dépenses s'élèvent à 80 529,87€. Elles comprennent les charges relatives à la mise à disposition par la Communauté de Communes Mont Lozère d'un agent administratif (151,67H/mois), d'un agent d'entretien (4H/mois) et de la refacturation des heures effectuées par les agents techniques de la communauté de communes (variable en fonction du déneigement, du débroussaillage et des différents travaux qui leur sont confiés).

1.2.3 - les charges de gestion courante (Chapitre 65)

Ce chapitre regroupe les indemnités des élus, les subventions versées aux associations, les participations aux organismes extérieurs (SDEE) et les frais de transport scolaire. Ces charges s'élèvent à 38 705,94€. En 2023, les subventions aux associations (6574) ont été attribuées pour un montant de 4 150€.

1.2.4 - les charges financières (chapitre 66)

Ces charges concernent les intérêts des emprunts pour un montant de 860,91€.

1.2.5 - les charges exceptionnelles (chapitre 67)

Elles concernent exclusivement l'annulation d'un titre sur exercice antérieur suite à une erreur d'enregistrement concernant un acompte de vente de bois de Neyrac pour un montant de 8 633,03€, le montant total de la vente aurait dû être enregistré en totalité.

1.2.6 - les Dotations aux amortissements et provisions (Chapitre 68)

Elles concernent l'enregistrement des provisions concernant les créances douteuses exprimées en % des sommes restants dues de N-2 pour un montant de 59€.

Récapitulatif des dépenses de fonctionnement

Chapitres	Intitulés	CA 2023
011	Charges à caractère général	133 730,35€
012	Charges de personnel	80 529,87€
014	Atténuations de produit	27 655,22€
65	Autres charges de gestion courante	38 705,94€
66	Charges financières	860,91€
67	Charges exceptionnelles	8 633,03€
68	Dotations aux amortissements et provisions	59,00€
TOTAL DES DEPENSES		290 174,32€

Les recettes de fonctionnement :

Les recettes réelles peuvent être classées en plusieurs catégories selon leur origine :

- Atténuation de charges
- Les produits issus de la fiscalité directe locale
- Les dotations de l'état (dont la dotation globale de fonctionnement) et les autres participations des collectivités
- Les produits des services
- Les revenus des immeubles communaux

1.2.7 Les atténuations de charges (chapitre 013)

Néant.

1.2.8 - Les produits de services et du patrimoine (chapitre 70)

Les produits proviennent principalement :

- De l'aire naturelle de camping : 200€
- De l'occupation du domaine public de l'opérateur Télécom et Enedis : 1 417€ et 232€
- De vente de concession dans le cimetière : 300€
- Du remboursement des frais de remplacement de candélabres accidentés : 1 392,24€
- De la vente de bois de la forêt sectionale de Neyrac : 20 313.

1.2.9 - Les impôts et taxes (chapitre 73)

Les taux d'imposition communaux sont :

Taxe sur le foncier bâti : 32,88%

Taxe sur le foncier non bâti : 213,91%

Taxe d'habitation : 10,67%

Le chapitre 73 regroupe :

- Le montant total des contributions directes s'élève à 126 877€.
- Le Fonds de Péréquation des Ressources intercommunales pour un montant de 7 923€
- La taxe additionnelle sur les droits de mutation pour un montant de 15 974,85€

Soit un montant total de 150 774,85€.

1.2.10 - Les dotations, subventions et participations (chapitre 74)

Le chapitre 74 regroupe :

- La dotation globale de fonctionnement, principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux collectivités territoriales, est une ressource importante dont le montant s'élève à 136 401€
- La dotation de solidarité rurale pour un montant de 29 422€
- La dotation nationale de péréquation pour un montant de 581€
- La dotation élu local pour un montant de 4762 €
- Le FCTVA sur les dépenses de fonctionnement N-2 pour un montant de 947,82€
- La dotation biodiversité pour un montant de 4116€
- La dotation de péréquation de la taxe professionnelle pour un montant de 408,58€
- La dotation de compensation des exonérations sur le foncier bâti et non bâti pour un montant de 6 688€
- La dotation forfaitaire de recensement de la population pour un montant de 616€

Soit un montant total de 183 942,40€.

1.2.11 Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Le chapitre 75 regroupe :

- Des loyers encaissés des logements pour un montant de 24 031,46€
- Le remboursement des charges pour un montant de 720€
- Du produit de la location de la salle communale pour un montant de 760€

- La refacturation de la taxe sur les ordures ménagères aux locataires de 407,44€

Soit un montant total de 26 491,35€.

1.2.12 - Les Produits financiers (chapitre 76)

Le chapitre 76 regroupe les intérêts des parts sociales pour un montant de 0,99€

1.2.13 - Les produits exceptionnels (chapitre 77)

Le chapitre 77 regroupe le dégrèvement pour perte de récolte sur la taxe foncière de 2022 pour un montant de 24€.

Récapitulatif des recettes de fonctionnement :

Chapitres	Intitulés	CA 2022	CA 2023
R002	Excédent de fonctionnement reporté	55 723,75€	68 246,35€
013	Atténuations de charge	0€	0€
70	Produit des services	20 857,70€	24 056,24€
73	Impôts et taxes	135 954,43€	150 774,85€
74	Dotations et participations	179 945,92€	183 942,40€
75	Autres produits	27 302,07€	26 491,35€
76	Produits financiers	0,74€	0,99€
77	Produits exceptionnels	0€	24,00€
TOTAL DES RECETTES		419 784,61€	453 536,18€

II- La section d'investissement

2.1 Résultat

2.1.1 Résultats d'investissement pour l'année 2023

Recettes d'investissement	271 778,06€
Dépenses d'investissement	237 370,19€
Résultats de l'année 2023	34 407,87€

2.1.2 Excédent à reporter au Budget primitif 2024

La somme de 153 582,95€ est à reporter au budget primitif de 2024. Elle correspond au report de 2022 pour un montant de 119 175,08€ et au résultat de 2023 de 34 407,87€.

2.1.3 Solde des restes à réaliser

Le montant total des restes à réaliser est 34 068 € en dépense

2.2 Analyse

Ce sont des dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité et le remboursement des emprunts contractés.

2.2.1 Emprunts et dettes assimilés (chapitre 16)

- Le remboursement du capital de la dette était de 4 263€ en 2023. Pour mémoire la commune à un seul emprunt en cours, à taux révisable (indexé sur la variation du taux

du livret A). Le terme de l'emprunt est fixé au 31/12/2029. Le 31 décembre 2023 est de 28 848,56€.

- Le remboursement de la caution d'un montant de 210,26€ suite au départ d'un locataire.

2.2.2 Chapitres 21 et 23

Les dépenses et recettes de la section d'investissement sont votées par opération.

2.3 Dépenses d'investissement 2023 :

DEPENSES				
CHAP/OP	Désignation	BUDGET 2023 en €	Réalisé 2023 en €	RESTE A REALISER en
001	Déficit invest reporté	0,00	0,00	0,00
40	Opérations d'ordres de transfert entre sections	0,00	0,00	
41	Opération patrimoniales : Intégration programme voirie art 238 à art 2151	59 663,81	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES : Art 164 Annuité emprunt capital 4263,37 Art 165 Remboursement dépôt de garantie locataires 210,26€	5 064,00	4 473,53	
36	VOIRIE ET RESEAUX : 4 candélabres quartier Chaubeyrac 7489,42€ candélabre a Pratlong 2930,64€ remplacement projecteur Eglise 1413,91€ Glissière VC du Bouschet 1873,20€ Remplacement lanternes à mercure Villes Basses et Villes Hautes 2328€ Voirie Enrochement VC Treymes 10604,86€ voie communale Coursoules enrobé à froid 3078€ Panneaux limitation tonnage Tcharau 378€ aménagement chemin accès Villes Hautes 3100€ Mur soutènement route Pomaret 6300€	50 000,00	39 496,03	10 503,00
38	BATIMENTS COMMUNAUX : achat copieur multifonction 2880€ Remplacement tableau commande chaudière ancienne mairie 2131,57€ Aménagement biblio 1856,75€	104 581,00	10 257,72	25 400,00
94	AMENAGEMENTS VILLAGES : Solde enrobe Bourg Cubières 69 612€ Frais procédure acquisition biens vacants 1008€ Revêtement parking Lozeret enrobe 5146,80€ Solde maître d'œuvre Bourg Cubières 202,52€	150 000,00	75 969,32	0,00
95	MURS VOIRIE	100 000,00	0,00	0,00
97	SALLE COMMUNALE ESPACE CULTUREL	1 000,00	0,00	0,00
99	CIMETIERE	1 000,00	0,00	0,00
101	TOITURE ET MISE AUX NORMES BATIMENT PUBLIC	1 000,00	0,00	0,00
102	ENFOUISSEMENT RESEAUX SECS ET PLUVIAL CUBIERES : Marché de travaux aménagement Bourg Cubières solde Lot 1 42 283,52€ et solde maître d'œuvre 471,88€ - Participation SDEE Enfouissement réseaux électriques 64 418,19€	126 041,24	107 173,59	0,00
TOTAL		598 350,05	237 370,19	35 903,00

2.4 Les recettes d'investissement 2023 :

RECETTES				
CHAP / OP	Désignation	BUDGET 2023 en €	Réalisé 2023 en €	RESTE A REALISER en €
001	Excédent Invest Report	119 175,08	119 175,08	
21	Virt de la section fonction.	144 385,45	0,00 €	
24	Produits de cession	0,00 €	0,00 €	
40	Opérations d'ordres de transfert entre sections	0,00	0,00	
41	Opération patrimoniales : Intégration programme voirie art 238 à art 2151	59 663,81	0,00	
10	Dotation, fonds divers et réserves : FCTVA 76648,85 Taxe Aménagement 3976,03	82 821,00	80 624,88	
10	Art 1068 Excédents fonctionnement capitalisé	99 666,92	99 666,92	
13	Art 1342 Dotation amendes de police	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées : Art 165 Dépôt de garantie (locataires)	0,00	0,00	
36	VOIRIE ET RESEAUX : Participation SDEE sur installations éclairage public 3540,49€ Solde subvention Département voirie 2022 : 6033,50€ Acompte subv Département voirie 2023 : 1843€	13 251,99	11 416,99	1 835,00
38	BATIMENTS COMMUNAUX : Subvention département réfection toiture ancien logement Presbytere Pomaret 6240€ Subvention Département aménagement biblio 773,47€	6 240,00	7 013,47	0,00
94	AMENAGEMENT VILLAGES : Subvention Département aménagement de village Bourg Cubieres	40 000,00	40 000,00	0,00
95	MURS VOIRIE	0,00	0,00	0,00
97	SALLE COMMUNALE ESPACE CULTUREL	0,00	0,00	0,00
99	CIMETIERE	0,00	0,00	0,00
101	TOITURE ET MISE AUX NORMES BATIMENT PUBLIC	0,00	0,00	0,00
102	ENFOUISSEMENT RESEAUX SECS ET PLUVIAL CUBIERES : solde subvention DETR 8356,80€ solde subv CD 24699€	33 145,80	33 055,80	0,00
TOTAL		598 350,05	390 953,14	1 835,00

Résultat d'investissement année 2023 = 34 407,87€

Report excédent d'investissement de 2022 = 119 175,08€

Soit un résultat d'investissement avec excédent 2022 = 153 582,95€

Soldes restes à réaliser = 34 068€ en dépense.

COMPTE ADMINISTRATIF**BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT****CUBIERES 2023 – NOMENCLATURE M49****I – SECTION DE FONCTIONNEMENT****1.1 Dépenses de fonctionnement**

DEPENSES			
CHAP	Désignation avec détail	PREVISIONS BP 2023 EN €	REALISE CA 2023 EN €
11	Charges à caractère général : électricité station pompage Treymès et Chaubeyrac : 705,25€ Produits de traitement 46,45€ Achat 3 compteurs AEP 170,40€ Entretien et réparations 2173,49€ Contrat Eau SDEE 6468€ Redevance Agence de l'eau 1010€ Relève des compteurs eau année 2022 SDEE 1028,85€ Assistance SATEP 234,85€ Frais TIPI 0,30€	13 638,00	11 837,59
12	Charges de personnel : personnel mis à disposition par la Communauté de Communes	5 500,00	3 435,75
14	Atténuation de produits : reversement redevance pollution	5 916,00	5 916,00
Chap 042	Opérations d'ordres de transfert entre sections : Dotation aux Amortissements	55 448,21	55 448,21
65	Autres charges de gestion courante : Analyses eau 3516,52€ creance eteinte 384,58€	5 000,00	3 901,10
66	Charges financières	0	0
67	Charges exceptionnelles : titres annulés sur exercice antérieur et autres charges exceptionnelles	300	267,66
68	Dotations aux amortissements et provisions (provisions pour creances douteuses)	262	262
o23	virt section investissement	237,97	0
TOTAL		86 302,18	81 068,31

1.2 Recettes de fonctionnement

RECETTES			
CHAP	Désignation avec détail	PREVISION BP EN €	REALISE CA EN €
002	Excédent antérieur reporté	0	0
70	Ventes de produits fabriqués, de prestations de services, marchandises : Vente Eau 40115,29€ Redevance pollution domestique 2883,16€ Vente abon et conso assainissement 5138,28€ Redevance assainissement 366,56€ Participation financement assainissement PFAC solde 14500€ Participation branchement eaux usées solde 4800€	69 300,00	67 803,29
Chap 042	Opération d'ordre de transfert entre sections : Art 777 Amortissement subventions	14 417,18	14 417,18
74	Subventions d'exploitation : Participation SDEE	2 585,00	3 227,67
75	Produits divers de gestion courante (reliquat TVA)	0	5,07
76	Produits financiers	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0
TOTAL		86 302,18	85 453,21

1.3 Résultat de fonctionnement

Résultat de fonctionnement 2023 = 4 384,90€. La somme de 4 384,90€ est reportée au budget primitif de 2024 en recette de la section de fonctionnement.

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1 Dépenses d'investissement

DEPENSES				
CHAP/OP	Désignation	PREVISION BP 2023 EN €	REALISE CA 2023 EN €	RAR
001	Déficit invest reporté	48 188,99	48 188,99	
40	Opérations d'ordre de transfert entre section : Art 139 Subventions d'investissement inscrite au resultat (Ordre budgétaire Inventaire 040)	14 417,18	14 417,18	
Chap 041	Opérations patrimoniales	0	0	
301	Extension et travaux réseaux AEP : Paiement solde lot 1 AEP Cubières : 7029,87€ Captage AEP Lozeret (refection avec bac inox) 5 460€ Solde maîtrise œuvre ttvx bourg 218,53€ Acquisition terrain K821 surpresseur AEP Chabeyrac 12€	124 659,73	12 720,40	10 000,00
302	Captages	0	0	0
304	Travaux et études réseaux assainissement collectifs : Solde lot 1 : 8241,56€ Solde lot 2 : 2518,89€ Solde maître d'œuvre 411,42€	50 000,00	11 171,87	2 169,00
TOTAL		237 265,90	86 498,44	12 169,00

2.2 Recettes d'investissement

RECETTES				
CHAP / OP	Désignation	PREVISION BP 2023 EN €	REALISE CA 2023 EN €	RAR EN €
001	Excédent Invest Report	0	0	
21	Virt de la section fonction.	237,97	0	
1068	Excédent fonctionnement capitalisé	108 006,72	108 006,72	
Chap 040	AMORTISSEMENTS (Sur autres constructions sur réseau eau sur réseau assainissement)	55 448,21	55 448,21	
Chap 041	Opérations patrimoniales			
301	Extension et travaux AEP : Participation SDEE tx captage Lozeret	10 387,00	1 092,00	9 294,00
302	Captages	0	0	0
304	Travaux et études réseaux assainissement collectifs : Versement solde subvention DETR 54226,92€ Versement solde Département 8960€	63 186,00	63 186,92	0
TOTAL		237 265,90	227 733,85	9 294,00

2.3 Résultat d'investissement

Résultat d'investissement 2023 (avec report du déficit de 2022 : - 48 188,99€ et excédent de fonctionnement capitalisé de 2022 : + 108 006,72€) = **141 235,41€ - Restes à réaliser en dépense au 31/12/2023 = 2 875€.**